

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 0037418

61550

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 1903

Société : RAM

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Ben Abdellah Rachid

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 71 64 39 2 Total des frais engagés : Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent[e] :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº M21- 037418

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent[e].

Matricule :

Nom de l'adhérent[e] :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-487525

Document

MUPRAS

Maladie

Dentaire

Optique

1 MARS 2021

. Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 093

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : N° Bent Hassanech Lachelle

Date de naissance :

5/01/1943

Adresse :

22, Rue Dacea N° 5 Agdal

Tél. : 0671701392

Total des frais engagés : 1834,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. KENZA BERRADA RHIZIUAL
RHUMATOLOGUE
Appt. 9, Imme. 12, Avenue Abdellah
Rue Oued Ziz, Agdal - Rabat
Téléphone : 0661455579

Cachet du médecin :

Date de consultation :

28/01/2021
Ghazouani Ghizlane Age: 63

Nom et prénom du malade :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Ghazouani - Fosmane

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : RABAT

Le : 28/01/2021

Signature de l'adhérent(e)

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/01/2021	6	2	30000	INP : 770745888P DR. KENZA BERRALIA RHUMATOGIE 9, Imm. 12, Angle Av. Abdi Ziz, Rabat, GSM: 066 45 35 7-
10 FEV. 2021	6	30000		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie AZ-ZAHRA Dr. Bensouda Mohammed Dussama 7 Bis. Av. Oued Roman, Hay Al Inbiat Sous Tél/Fax : 05 37 80 71 06	10/12/2011	834,20 DA

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Médicales Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Bilal El HADJ Bielociste IMPEL 103001202 7, Rue Guell Sora Agdal Rabat - Maroc TÉL: 05 37 77 70 83 / fax: 05 37 58 33 90	le 18.01.2021	Bx 22,39	700,00 DT
NRE: 103001202			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dr. Kenza BERRADA RHZIOUAL
Spécialiste en Rhumatologie

Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat
Diplômée en échographie Ostéo-articulaire - Grenoble
Ancien médecin à l'hôpital El Ayachi - Salé
Podologie et ostéopathie



دورة كنزة براادة غزيرول
باصية غني إمراض الروماتيزم

دريجة كلية الطب بالرباط

في الفحص بالصدى للمفاصل واللواتر - غرونوبل
بيبة سابقة في مستشفى العيashi بسلا
علاج الأرجل - تقويم العظام

Rabat le : 10 FÉV. 2021

Dr. KENZA BERRADA RHZIOUAL
RHUMATOLOGUE
Appt. 9, Imm. 12, Angle Av. Abtal
Rue Oued Ziz, Agdal - Rabat
Tél.: 05 37 77 05 24 GSM: 0661 45 55 79

GHAZOULI GRIZHRI

Fosavance 560

$$\textcircled{1} \quad \begin{array}{r} \text{Fosavance 560} \\ (193,60 \times 3) = 580,80 \end{array}$$

Tgo d'mm d'eau

LOT 20C034 EXP 09/23
PPV 204DH00

Ganx 75g

$$\textcircled{2} \quad \begin{array}{r} \text{Ganx 75g} \\ 204,00 \end{array}$$

75,735
600,00 21
3 mois

Gofrax

$$\textcircled{3} \quad \begin{array}{r} \text{Gofrax} \\ 49,40 \end{array}$$

salt

Pharmacy Dr. Bensouda Oussama Zahra
7 Bis, Av. Oued Roman, Hay Al M'na
Salé - Tel/Fax: 05 37 80 71 35
49,40

Nociceptol gel

$$\textcircled{4} \quad \begin{array}{r} \text{Nociceptol gel} \\ 75g > 38 \end{array}$$

$$= 834,20$$

Dr. KENZA BERRADA RHZIOUAL
RHUMATOLOGUE
Appt. 9, Imm. 12, Angle Av. Abtal
Rue Oued Ziz, Agdal - Rabat
Tél.: 05 37 77 05 24 GSM: 0661 45 55 79

إقامة ابن البشير رقم 12، شقة رقم 9 - زاوية شارع الابطال وزنقة وادزيز، أكدال - الرباط
Résidence bel bachir N°12 Appt N°9- Angle Avenue Al Abtal et Rue Ouedziz - Agdal - Rabat
Tél : +212 5 37 77 05 24-E-mail : Dr.Berrada@outlook.com ICE : 00170683700004 - IF : 15280831 - INPE : 101165850



Dr. Kenza BERRADA RHZIOUAL

Spécialiste en Rhumatologie

Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat

Diplômée en échographie Ostéo-articulaire - Grenoble

Ancien médecin à l'hôpital El Ayachi - Salé

Podologie et ostéopathie



الدكتورة كنزة براادة غزيول

اختصاصية في أمراض الروماتيزم

دربجة كلية الطب بالرباط

دبلوم في الفحص بالصداق للمفاصل واللاؤتار - غرونوبل

طبيبة سابقة في مستشفى العباسية بعلان

علاج الأرجل تقويم العظام

Rabat le:

78/1/2021

GHIZLANE

GHAZOULI

test SARS Covid-19

PCR

Laboratoire POLYBIO d'Analyses Médicales

Dr. Hassan BENFARAS

Pharmacien Biologiste

7, Rue Oued Souss Agdal 10090,

Rabat - Maroc

Tel.: 05 37 77 70 83 / Fax: 05 37 68 33 90

Dr. KENZA BERRADA RHZIOUAL
RHUMATOLOGUE
Appt. 9, Imm. 12, Angle Av. Al Abtal
Rue Oued Ziz, Agdal - Rabat
Tél.: 05 37 77 05 24-GSM: 0661 45 55 79

إقامة ابن البشير رقم 12، شقة رقم 9 - زاوية شارع الابطال وزنقة وادزيز، أكدال - الرباط

Résidence bel bachir N° 12 Appt N° 9- Angle Avenue Al Abtal et Rue Ouedziz - Agdal - Ra'

Tél : +212 5 37 77 05 24-E-mail :Dr.Berrada@outlook.com ICE : 001706837000004 - IF : 15280831 - INPE : 101



مختبر التحليلات الطبية

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES POLYBIO

Dr Hassan BENFARES

Pharmacien Biogiste

N°autorisation : 16490



103001202

Diplômé de l'Université de Louvain (UCL - Belgique) et de l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers
Biochimie - Hormones et marqueurs tumoraux - Hématologie - Microbiologie - Test respiratoire - Biologie Moléculaire

FACTURE N° : 210000522

Mme Ghizlane GHAZOULI GDOUDOU

Date de l'examen : 18-01-2021

Analyses :

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
	PCR Sars Cov 2 + prélèvement:	B522.39	B

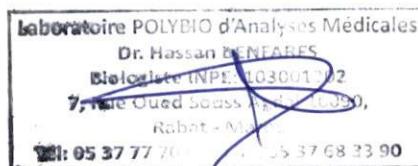
Total des B : 522.39

Prélèvement : 0 DH

TOTAL DOSSIER : 700.00 DH

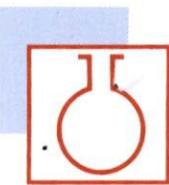
Arrêtée la présente facture à la somme de : sept cents dirhams

Type de Règlement : Carte bancaire



JPE:103001202

INPE: 103001202



مختبر الأسليلات الطبية

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES POLYBIO

Dr Hassan BENFARES

Pharmacien Biologiste

N°autorisation : 16490



103001202

Diplômé de l'Université de Louvain (UCL - Belgique) et de l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers
Biochimie - Hormones et marqueurs tumoraux - Hématologie - Microbiologie - Test respiratoire - Biologie Moléculaire

Dossier N° : 2101181040 du 18-01-2021

Prescripteur :

Dossier saisi le 18-01-2021 11:43 par OA

Prélèvement du 18-01-2021 11:43 par HB

Édité le : 18-01-2021 16:02

Compte-rendu
complet

Examen de : Mme Ghizlane GHAZOULI

GDOUDOU

Né(e) le : 07-02-1957



Résultats

Valeurs de référence

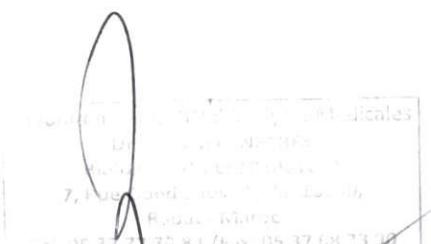
Antécédents

VIROLOGIE

Recherche de l'ARN du virus Sars-Cov 2 (COVID 19) par PCR temps réel. 3 cibles: gènes RdRp + E +N. GeneProof.

Origine du prélèvement: Prélèvement naso-pharyngé.

Résultat: Négatif: ARN du SARS-COV2 non détectable. (SARS-COV2 not detected, NEGATIVE).



Hassan